

Thibault THOMAS 91

De: SELARL MANCIER-LHEURE NOUGARET <avocats@mancier-lheure-avocat.fr>
Envoyé: vendredi 21 avril 2017 14:13
À: thibault.thomas91@neuf.fr
Objet: Dossier THOMAS / FIX

Cher Monsieur,

Dans cette affaire, je reviens vers vous et vous informe que la première audience de procédure a été fixée au 6 Juillet 2017.

A ce jour, aucun de mes confrères ne s'est constitué pour Madame FIX.

Je vous précise que ces audiences de procédure ne sont pas des audiences de plaidoiries et que de ce fait les parties n'y sont pas convoquées. Ces audiences dites de mise en état permettent simplement au magistrat de vérifier les échanges entre les parties.

Je tenais à vous en aviser et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Anne-Claire LEPELTIER

Assistante

SELARL MANCIER-LHEURE NOUGARET

**Maître Elisabeth MANCIER-LHEURE (Spécialisée en Droit Immobilier et
Droit de la Famille des Personnes et de leur Patrimoine)**

Maître Gilles NOUGARET (Docteur en Droit Public)

Avocat au Barreau de l'Essonne

13 Place du Marché – BP 83

91312 MONTLHERY Cedex

Tel : 01.69.80.60.82 / Fax : 01.69.01.97.31

Courriel : avocats@mancier-lheure-avocat.fr